

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CLUPP (Comité local des usagers permanents du port)**

tenue le 15 Novembre 2018 à la maison des plaisanciers de Paimpol

### **Considérations générales :**

Il y a eu en 2018 un peu moins de bateaux visiteurs qu'auparavant, mais la taille de ces bateaux a augmenté et le chiffre d'affaire également.

La préfecture a demandé pour raisons de sécurité la fermeture du port pendant la fête des chants de marins, ce qui a diminué le nombre de visiteurs et de recettes liés à cet événement.

Parmi les visiteurs, une moitié est formée de nationaux.

La durée d'attente sur les listes des places au port est de 3 ans pour les bateaux de moins de 9 mètres, 8 ans pour les plus de 9 mètres.

Situation générale des ports : je crois avoir entendu que Perros a réduit le nombre de pontons et de places disponibles (réduction d'une centaine), que les capacités d'accueil de Trébeurden ne seraient pas entièrement utilisées, qu'il en serait de même pour Tréguier ainsi que d'autres que je n'ai pas notés. Par contre Paimpol maintient son plein niveau. Il semble que le port soit sûr et abrité, le prix des places réduit par rapport aux autres ports proches, et qu'avec la proximité de la ville, tout ceci le rende encore attractif.

### **Budget :**

Se référer au document envoyé par les autorités. Quelques points :

Les charges de fonctionnement augmentent de 2.2%.

Il y a moins d'investissements comparé à l'an passé où avaient été installées des bornes électriques et des pontons, Un rattrapage d'EDF intervenu (quand?) joue un rôle.

La situation financière s'améliore, moins de charges dues à la dette, plus de possibilité d'en faire de nouvelles (c'est du moins ce que je crois avoir compris).

Avec l'installation des pontons qui longent le quai, une réorganisation des lignes électriques et des conduits d'eau a pu se faire. Le port a récupéré le compteur électrique anciennement dédié à la CCI, ce qui était la seule solution pour remédier au manque de puissance disponible. Par contre, les consommations sont maintenant à la charge du port qui toutefois utilise la zone CCI pour accueillir des visiteurs en saison.

Les impôts et taxes foncières ont baissé à la suite d'une régularisation.

La fête continuera à se tenir sur le port pour toutes sortes de raisons. A noter que les manèges disposent de leur propres compteurs électriques et que les puissances en jeu dépassent largement les capacités du port. S'il reste un problème, c'est celui de l'évacuation des eaux usées qui n'est pas résolu (→ dans le port?).

Le budget proposé est en augmentation de 1%, (plus que les retraites fait remarquer un retraité).

### **Questions de parkings :**

Le parking cœur de ville va disparaître, d'autres espaces seront aménagés du côté du champs de foire. Plusieurs intervenants insistent pour dire que c'est de l'autre côté de Paimpol que se font sentir des besoins d'accueil.

Pour ce qui est de réserver des places pour l'avitaillement des bateaux, la question a plutôt été éludée avec pour argument que des places temporaires pour les plaisanciers nécessiteraient des contrôles avec verbalisation, ce qui demande des moyens et/ou la volonté de sévir.

### **Aménagements du port :**

Il n'est peut-être pas facile de se garer à proximité immédiate des bateaux, mais des chariots

sont disponibles à la capitainerie.

Parmi les aménagements appréciés par les visiteurs figurent une machine à laver avec sèche-linge.

Des pontons qui longent le quai sont installés ou en cours d'installation, les rampes d'accès seront munies de portillons pour tenter d'empêcher les skates et bicyclettes de circuler sur ceux-ci (promis, je ne le ferai plus) et empêcher les familles de pique-niquer sur les pontons (promis, je ne lancerai plus de cacahuètes aux collégiennes et lycéens qui se font bronzer sur les pontons).

Le déboucher du Quinic dans le port sera désenvasé en 2019, mais le stockage des boues résiduelles chargées en métaux est mal résolu (1000 m<sup>3</sup> à 5 euros la tonne). Quant à l'avant port, le désenvasement coûtera 130 000 euros dont 30 000 à la charge du port. La vase de l'avant port moins toxique pourrait être stockée au Kerpallud.

### **Passé port - Passé escale :**

Un essai aura lieu cette année à venir pour voir si le bilan ne coûte pas trop d'argent au port avec pour commencer un sondage afin de déterminer combien de plaisanciers sont intéressés. L'option choisie serait de 5 nuitées par bateau. L'objection est que le coût de cette mesure sera répartie sur tous les utilisateurs qui majoritairement naviguent autour de la baie de Paimpol sans avoir l'utilité du passé escale.

### **Balises latérales du chenal d'accès au port.**

Le chenal a changé de place et le balisage maintenant inadapté provoque des échouements. La pose d'un balisage sauvage par des personnes pourtant compétentes a donné lieu à des remarques. La mairie va ( ? ) demander au service des Phares et Balises de déplacer les balises inadaptées.

*Rédacteur : Emile Lion*